



COMMUNE
DE
CENAC ET SAINT JULIEN
DORDOGNE

AR Prefecture

024-212400915-20230823-2023_25-DE
Reçu le 24/08/2023

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 25/2023

Nombre de conseillers
en exercice : 14
présents : 11
votants : 12

L'an deux mille vingt trois

Le 23 août

Le Conseil Municipal de la Commune de CENAC ET SAINT JULIEN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la Présidence de Mme Joëlle DEBET-DUVERNEIX, Maire.

Date de la convocation du conseil : 18 août 2023

Secrétaire de séance : Philippe BOISSON

PRESENTS : M Mmes Joëlle DEBET DUVERNEIX, Martine CONSTANT, Stéphane ALVES DE MATOS, Philippe BOISSON, Jean-Luc BRUGUES, Frédéric VARGUES, Maxime DE FREITAS, Françoise JOUVE, Daniel MAURIE, Sylvie JUIF, Serge AZAM.

EXCUSES : Claudia STAUBMANN, Anaïs SARDAN

Eric CHERON a donné procuration à Joëlle DEBET DUVERNEIX.

OBJET : PRESENTATION
RPQS 2022 DU SIAEP
DU PERIGORD NOIR

Madame la Maire, conformément à l'article 3 du décret n° 95-635 du 6 mai 1995, présente pour l'exercice 2022, le Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public du SIAEP du Périgord Noir.

Un exemplaire de ce rapport a été transmis aux communes adhérentes pour être présenté à leur conseil municipal. Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service.

Le Conseil Municipal prend acte de cette présentation.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme.

A CENAC ET SAINT JULIEN,
Le 24 août 2023
Mme La Maire, Joëlle DEBET-DUVERNEIX

Certifié exécutoire

Reçu en Sous-Préfecture
Le 24.08.23
Publié ou notifié le
24.08.23

